



Mairie de Pont-Salomon

Place de l'église

43 330 Pont-Salomon

Tél. : 04 77 35 51 25

Fax : 04 77 35 50 98

Secretariat.pontsalomon.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Présents : RABEYRIN David, ADJERIOU Nadia, LAFONT Yves, ROURE Lucie, PEYRARD Jean-Pierre, COUDOUR Cécile, DURIEUX Daniel, CANO Jean-Luc, BREDOIRE Nadine, BROUSSARD Daniel, GIRINON Anne-Laure, MARCEAU François, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, SAUZET Lucie, DA COSTA Lucile, BOUCHET Yves. MOREAU Stéphanie

Membres absents excusés représentés :

MATTIA Sophie a donné procuration à ROURE Lucie

Membre absent excusé : TARDY Antoine

Secrétaire de séance : ADJERIOU Nadia

- Approbation du procès-verbal du 22 juin 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 voix Contre : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 22 juin 2020

- Décisions du Maire

- Choix de l'entreprise TREMA pour les travaux de réfection de la voie de substitution :
Montant du marché 39 250.00€ HT
- Avenant au contrat de la flotte automobile GROUPAMA : régularisation en faveur de la commune de 470.00€
- Acceptation d'une indemnité de sinistre suite accident du 17/06/2019 : 1320€ pour la remise en état de la benne de l'IVECO
- Acceptation de l'indemnité d'assurance SMABTP pour un dégât des eaux à l'école maternelle : 1876€ correspondant aux travaux
- Acceptation d'une indemnité de 450€ versée par un particulier suite à la dégradation de la main courante du stade

FINANCES PUBLIQUES

1/ Indemnisation du transporteur

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'indemnisation du transporteur

2/ Dotations aux écoles à compter du 01/01/2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les dotations aux écoles à compter du 01/01/2021

3/ Modification de la subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la modification de la subvention à la coopérative scolaire de l'école élémentaire au titre de l'année 2020

COMMANDE PUBLIQUE

1/ Groupement de commande – Achat de gaz - UGAP

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la signature d'une convention avec l'UGAP pour l'achat groupé de gaz

2/ Salle Massenet - Phase 2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le lancement du marché et les demandes de subventions

3/ Modification de l'éclairage public

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la modification de l'éclairage public

FONCTION PUBLIQUE

1/ Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- - Approuve la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 24/08/2020

2/ Création d'un poste d'adjoint technique à compter du 01/11/2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 01/11/2020

3/ Délégation au Maire pour le recrutement d'agents contractuels

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne délégation au Maire pour le recrutement d'agents contractuels

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE

1/ Règlements intérieurs des cantines scolaires

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve les règlements intérieurs des cantines scolaires à compter du 01/09/2020

2/ Rapport annuel sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Acte la transmission du rapport à l'ensemble des conseillers municipaux

La séance est levée à 20h42